

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'EMBLAVEZ

COMPETENCES OBLIGATOIRES

Actions d'intérêt communautaire en matière d'Aménagement de l'Espace

- ✚ **Charte intercommunale de développement et d'aménagement**, incluant la localisation de zones d'activités et d'équipements majeurs, culturels, de loisirs et touristiques.
- ✚ **Renforcement et amélioration de la signalisation touristique**. Signalisation des chemins de randonnée

Développement Economique

- ✚ **Aménagement et gestion de la zone d'activités communautaire** du Cros de la Gare (St-Vincent).
- ✚ **Constitution éventuelle de réserves foncières à des fins économiques**.
- ✚ **Promotion économique du territoire**, en particulier des zones d'activités
- ✚ **Soutien au développement économique du territoire intercommunal**, par la mise en place de procédures collectives visant à soutenir la création, la transmission, la modernisation, la reprise, la valorisation d'activités économiques, sous réserve de la réglementation en vigueur, et hormis l'immobilier d'entreprises. Accompagnement des acteurs économiques locaux tels que les associations de commerçants ou d'agriculteurs, ou d'entrepreneurs. Recherche de porteurs de projets de création d'emplois.
- ✚ **Développement touristique** : actions d'organisation et d'appui à l'Office de Tourisme intercommunal. Promotion du territoire. Actions de professionnalisation des acteurs touristiques. Etudes de développement. Recherche de porteurs de projets. Aménagement de sites touristiques majeurs autour du paysage. Développement des loisirs de pleine nature. Action collective de valorisation du patrimoine historique, notamment par l'acquisition d'objets de grande valeur patrimoniale.
- ✚ **Développement des technologies de l'information et de la communication** et de leurs utilisations. Développement du haut-débit.

COMPETENCES OPTIONNELLES

Actions générales en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement

- ✚ **Sensibilisation de la population**. Réalisation d'opérations intercommunales de **protection et mise en valeur de l'environnement** (paysages, eau, faune, flore, déchets, zone à forte potentialité écologique).
- ✚ **Aménagement d'un axe vert Loire-Arzon à Vorey**.
- ✚ **Restauration, entretien, mise en valeur des berges de la Loire et de ses affluents**, par l'intermédiaire du SICALA.
- ✚ **Etudes concernant les énergies renouvelables**.
- ✚ **Collecte et traitement des déchets ménagers**.

Logement et cadre de vie

- ✚ **Opérations d'amélioration des logements et du cadre de vie**
 - Etudes préalables ou observatoire permanent tendant à promouvoir le développement sous toute forme d'habitat.
 - Réalisation d'opération d'amélioration de l'habitat et d'autres procédures collectives.
- ✚ **Charte paysagère et architecturale de l'Emblavez** : sensibilisation, consultation.

Politiques culturelles et sportives

- ✚ **Entretien et fonctionnement du Centre Aqua Passion** : organisation éventuelle de transports vers cet équipement.
- ✚ **Construction d'équipements sportifs ou culturels à vocation intercommunale**. Sont déclarés d'intérêt communautaire les équipements qui, soit par l'origine intercommunale des usagers, soit du fait de l'absence d'équipement similaire dans l'Emblavez, soit par leur rayonnement au-delà du territoire communautaire, justifient une prise en charge par la Communauté de Communes.
- ✚ **Fonctionnement de l'Ecole de Musique intercommunale de l'Emblavez**.
- ✚ **Soutien à toute politique d'animation intercommunale**.
- ✚ **Etudes et actions de développement culturel** intéressant plusieurs communes. Signature de conventions à cet effet avec les financeurs.
- ✚ **Mise en œuvre d'un programme d'initiation à l'informatique et de développement du multimédia** à destination, notamment, des scolaires et des bibliothèques. Réalisation des équipements nécessaires.

Actions sociales d'intérêt communautaire

- ✚ **Politique en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence** (études ; aide au fonctionnement des structures à vocation intercommunale : crèches, garderies, centres de loisirs, associations sportives, culturelles, humanitaire ; fonctionnement du RAM ; contractualisation avec les financeurs).
- ✚ **Coordination et soutien aux actions de maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées** (logement, télé-assistance,...). Création d'un service de soin à domicile.
- ✚ **Accompagnement des politiques d'insertion et d'actions sociales**.
- ✚ **Prise en charge des contingents communaux d'aide sociale**.
- ✚ **Développement des services à la personne** par les technologies de l'information et de la communication, les transports, etc.